



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL : QUEL INTERÊT ET QUELS OUTILS POUR LES TERRITOIRES FORESTIERS ?

A l'initiative des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, une trentaine d'élus engagés dans une Charte forestière de territoire se réunira le 8 novembre prochain à Sisteron (04), afin d'apporter les clés de la valorisation du bois local dans les constructions de bâtiments publics.

A la fois propriétaires de forêt et aménageurs du territoire, les élus locaux s'impliquent de plus en plus dans l'établissement de politiques forestières à l'échelle des territoires. La Charte forestière est une démarche participative qui leur permet d'**intégrer la forêt dans leurs politiques de développement local**.

Cet outil a été choisi et mis en place par les élus de **16 territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur***, avec le soutien des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, animatrices du réseau régional des chartes, et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, largement investie dans les politiques de développement des territoires.

Aujourd'hui, ces 16 territoires couverts par une charte forestière -représentant 57.5 % de la surface régionale-, ont tous des actions tournées vers la valorisation de la ressource locale dans les constructions publiques.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces constructions, et ainsi créer une synergie autour de démarches exemplaires, la politique forestière alpine soutient le réseau des vingt bâtiments en bois des Alpes.

Ce réseau de bâtiments est une véritable vitrine de la construction locale sur notre région. Il a donc vocation à démontrer la faisabilité de la construction en bois local et à susciter les projets similaires sur les territoires forestiers du massif alpin et de la région.

Afin de favoriser les constructions exemplaires en région, les Communes forestières et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur invitent les élus locaux à la 3^{ème} **Rencontre Régionale des élus des Chartes forestières de territoire**,

Le jeudi **8 novembre 2012, de 9h45 à 14h00**
à Sisteron (04),
Hôtel Les Chênes, 300 Route de Gap

*Journalistes, vous êtes conviés à participer à cette rencontre.
Un point presse sera organisé à l'issue des interventions à 12h45
Démonstration de tri mécanique des bois avec la « Triomatic » à 12h00*

L'objet de cette journée sera d'échanger sur les méthodes et moyens permettant de valoriser les bois locaux dans la construction, projet commun à l'ensemble des Chartes en région, notamment via la présentation de **l'association « Bois des Alpes »**.

Une démonstration de l'**outil de tri mécanique des bois, la « Triomatic »**, permettra de présenter les enjeux liés aux méthodes de classement des bois, participant à une meilleure valorisation des essences locales dans la construction.

Cette rencontre sera aussi l'occasion d'échanger sur le **positionnement des territoires de projets forestiers dans les futures programmations financières 2014-2020**.

En présence de Mme Christine Nivou, Conseillère régionale déléguée aux territoires ruraux; de Mme Gaëlle Thivet, Directrice du Service Forêt Bois de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (qui succède à M. Jacques Levert); ainsi que de M. Jean-Claude Michel, Président des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

***16 territoires porteurs d'une charte forestière de territoire :**

CFT Artuby - Verdon	CFT Nice-Métropole
CFT Baronnies Provençales	CFT Pays A3V
CFT Champsaur-Valgaudemar	CFT Pays d'Aix
CFT Concors Sainte Victoire	CFT Pays Dignois
CFT Grand Briançonnais	CFT PNR de Camargue
CFT Grand Estérel	CFT PNR du Luberon
CFT Massif des Maures	CFT Vallée de l'Ubaye et du Pays de Seyne
CFT Montagne de Lure	CFT Vésubie)

L'Association des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. Elle anime notamment le réseau régional élus des chartes forestières de territoire.

Contact :

Communes forestières PACA

Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13 120 GARDANNE

Contact presse :

Thomas RECULLE / Mobile le 08/11/2012 uniquement 06 73 90 26 96 / Tél. 04 42 65 78 13 /

thomas.reculle@communesforestieres.org

Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je souhaite recevoir un dossier de presse

Je serai présent(e) à la rencontre du jeudi 8 novembre 2012